

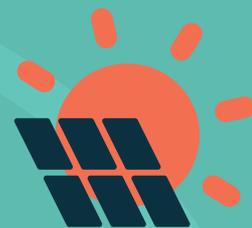
Le bulletin d'infos

Rhône-Crussol
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Plan Climat 
air énergie

13 communes engagées
pour comprendre
le plan climat et pour agir

+ pcaet.rhone-crussol.fr



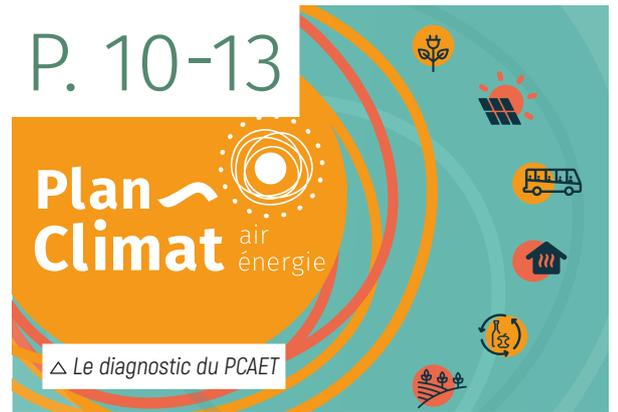
ALBOUSSIERE ≈ BOFFRES
CHAMPIS ≈ CHARMES-SUR-RHÔNE
CHÂTEAUBOURG ≈ CORNAS ≈ GUILHERAND-GRANGES
SAINT-GEORGES-LES-BAINS ≈ SAINT-PÉRAY
SAINT-ROMAIN-DE-LERPS
SAINT-SYLVESTRE ≈ SOYONS ≈ TOULAUD

SOMMAIRE



△ Le Conseil communautaire

P. 4-9



P. 10-13

Plan Climat air énergie

△ Le diagnostic du PCAET



P. 14

Rhône Crussol vers la transition énergétique △



P. 16

△ PLUiH, une concertation publique au cœur du projet



P. 19

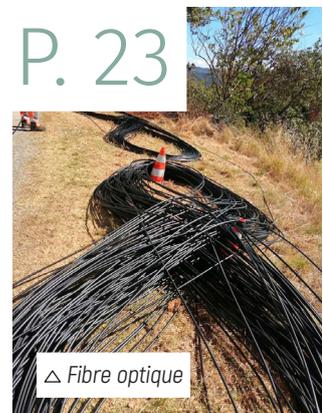
△ Économie et agriculture

P. 20-22



△ L'essentiel est ici : une action de soutien aux commerces

P. 23



△ Fibre optique



P. 24-25

△ Voirie

assainissement △

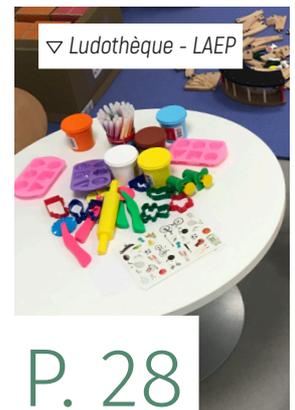


P. 26-27

△ Crussol, site naturel



Ateliers enfants △



▽ Ludothèque - LAEP

P. 28

ÉDITO



Jacques Dubay,
Président de la Communauté
de communes Rhône Crussol

C'est dans un contexte très particulier que le nouveau conseil communautaire s'est installé cet été, dans le prolongement des élections municipales. Ce n'est qu'à partir du 9 juillet que le conseil et les commissions ont été réellement opérationnels.

Nous tenons à remercier tous les soignants : intervenants à domicile, personnels des Ehpad, des secteurs hospitaliers qui ont beaucoup donné et qui sont toujours à rude épreuve dans la situation sanitaire difficile que nous traversons.

Merci pour leur professionnalisme et leur implication.

Aussitôt constituée, la nouvelle équipe a apporté son soutien aux entreprises durement affectées par les mesures sanitaires ; au premier rang desquelles celles dont l'activité est liée au tourisme et qui sont fortement impactées par la fermeture de leurs établissements au printemps d'abord, puis cet hiver.

Dès l'été, nous avons ainsi initié un plan de relance de la consommation locale à travers l'opération « L'essentiel est ici » devenue, depuis peu, une plateforme de référencement sur internet qui met en lumière l'ensemble de l'offre commerciale de Rhône Crussol (artisans, commerçants, restaurants, producteurs, etc.). lessentielestici.com donne également, aux entreprises qui le souhaitent, la possibilité de créer leur propre boutique en ligne. C'est une solution pérenne proposée aux entreprises et aux habitants pour faciliter la consommation en circuit court, et ce, quelles que soient les contraintes induites par la Covid19.

Plus que jamais, le début de cette mandature s'inscrit dans le développement durable de Rhône Crussol. Nos actions seront guidées par le plan Climat Air Energie Territorial ; vous trouverez dans ce magazine, une synthèse du diagnostic PCAET sur lequel nous avons travaillé. Comme vous le lirez, la concertation est au cœur de notre projet de mandat. Construire l'avenir avec vous est essentiel. Chacun pourra prendre part à l'élaboration du PLUiH. Une enquête est ouverte à tous les habitants dès l'âge de 16 ans. Votre avis compte ! PCAET et PLUiH sont deux outils qui préfigureront notre projet de territoire.

Vivre heureux en Rhône Crussol est une des ambitions que nous défendons pour tous !

En espérant que les mois qui viennent nous permettront de renouer avec le lien social et de nous retrouver lors de temps d'échanges, de convivialité ou de festivités.

Bulletin d'informations de la Communauté
de Communes Rhône Crussol
1278 rue Henri Dunant - BP 249
07502 GUILHERAND-GRANGES Cedex
accueil@rhone-crussol.fr

Directeur de Publication : Patrice Pommaret
Rédaction : Stéphanie Dintre
Mise en page : Béatrice Fixot
Tirage : 17 500 exemplaires, diffusion gratuite
Crédits photos : Victor Gential,
Le caillou aux hiboux, Mairies, CCRC,
Associations, Rhône Crussol Tourisme

RHÔNE CRUSSOL

Les délégations des élus

L'exécutif compte 15 membres

- > Le Président, Jacques Dubay
 - > 12 Vice-présidents représentant chacune des 13 communes de Rhône Crussol
 - > 2 membres du bureau
- L'équipe se réunit chaque semaine pour agir dans l'intérêt du territoire et définir ensemble les orientations de politique générale.



**PRÉSIDENT
DE LA COMMUNAUTÉ
DE COMMUNES**

“ Le conseil communautaire est une équipe où chaque commune quelle que soit sa taille, a sa place. Les compétences sont déléguées et réparties entre les élus membres du bureau. Ensemble, nous travaillons au service des habitants et pour l'avenir du territoire.



**FAMILLE ET
PARENTALITÉ**

“ Nous avons la volonté d'étoffer nos services aux familles et d'être au plus près de leurs besoins. Nous proposerons plus d'itinérance comme nous l'avons déjà fait avec les RAM, pour la ludothèque par exemple.



**GESTION DURABLE
DES DÉCHETS**

“ En Rhône Crussol 20 000 tonnes de déchets sont produites par an. L'urgence est de réduire, trier, réutiliser. Rhône Crussol s'engage à vos côtés et met à votre disposition des moyens facilitateurs (Points propres, ressourcerie, déchetteries, composteurs...).



**ENVIRONNEMENT ET
RESSOURCES NATURELLES**

“ Objectif territoire à énergie positive ! Diminuer de moitié nos consommations d'énergie, augmenter nos ressources en énergie durable d'autant et construire ensemble un vrai projet de territoire pour vivre heureux en Rhône Crussol.



**URBANISME
ET PLUI**

“ Le PluiH, c'est l'avenir ! ce document d'urbanisme qui sera élaboré avec la population va nous permettre de planifier un projet d'aménagement de notre territoire durable, ambitieux et partagé.



Geneviève PEYRARD

ASSAINISSEMENT

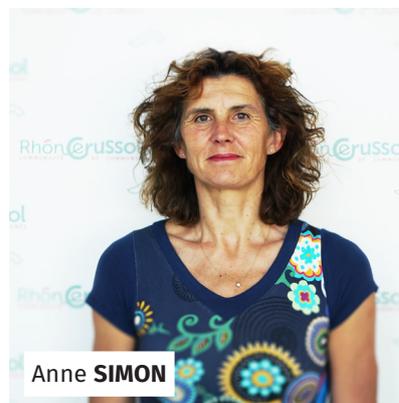
“ Entretien, sécurisation, rénovation, respect de l’environnement et engagement dans des démarches toujours plus durables sont nos missions.



Thierry AVOUAC

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET EMPLOI

“ Nous poursuivons notre développement économique en faisant preuve d’innovation pour attirer de nouvelles entreprises en étant toujours qualitatifs dans nos aménagements.



Anne SIMON

CULTURE, PATRIMOINE ET ESPACES NATURELS SENSIBLES

“ Nous avons la chance d’être les dépositaires d’espaces naturels à la biodiversité remarquable. Cela constitue une part précieuse de notre culture et de notre patrimoine.



Hervé COULMONT

VOIRIE

“ La voirie est une de nos compétences historiques, 500km de voies sont entretenus et sécurisés. Chaque jour, nous œuvrons en faveur de l’aménagement du territoire et du cadre de vie des habitants.



Laetitia GOUMAT

HABITAT ET RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

“ La rénovation énergétique, l’adaptation des logements à la perte d’autonomie, la mise sur le marché de logements abordables ainsi que la lutte contre la précarité énergétique et l’habitat indigne sont nos préoccupations.



Patrice POMMARET

COMMUNICATION ET PROMOTION TERRITORIALE

“ Nous nous attachons à créer les conditions favorables à l’attractivité touristique de notre territoire à travers des projets structurants et de la médiation de qualité. Vignobles, nature et patrimoine sont un beau terroir.



Caroline **CAUBET**

RÉSEAUX NUMÉRIQUES ET TÉLÉPHONIE

“ La fibre couvrira 97% du territoire d'ici 2025. C'est la garantie d'un service public de l'Internet pour tous. Rhône Crussol participe au financement de ce grand réseau aux côtés de l'Europe, de l'Etat et de la Région et du Département.



Jany **RIFFARD**

MOBILITÉS

“ Notre objectif est de promouvoir et développer l'usage des transports collectifs et des modes actifs : vélo, piéton, autopartage... en accordant la priorité aux économies d'énergie, à la solidarité, à l'attractivité et au cadre de vie.



Jean **RIAILLON**

AGRICULTURE ET VITICULTURE

“ Notre travail s'inscrit dans les valeurs du Plan Climat Air Énergie Territorial avec pour objectif de : produire autrement, valoriser le foncier agricole, préserver les ressources en eau et permettre une alimentation durable.



Frédéric **GERLAND**

ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

“ Offrir des équipements sportifs communautaires de qualité : les gymnases de Charmes-sur-Rhône et Saint-Sylvestre ainsi que les deux piscines de Guilhaud-Granges et Saint-Péray à l'ensemble des habitants de Rhône Crussol.

COMMENT FONCTIONNE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES ?

RÔLE DES DIFFÉRENTES INSTANCES

L'EXÉCUTIF

Il est composé de 15 élus :
> le Président
> et 12 Vice-Présidents et 2 membres, représentants des communes.
L'exécutif propose les orientations de politique générale.

PRÉSENTATION AU BUREAU

LE BUREAU

Il prend les décisions pour lesquelles il a délégation. Il émet des avis et propose des délibérations à soumettre au vote du Conseil communautaire.

CONFÉRENCE DES MAIRES

Elle se réunit au moins 2 fois par an avec tous les maires du territoire.

PROPOSITION AU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

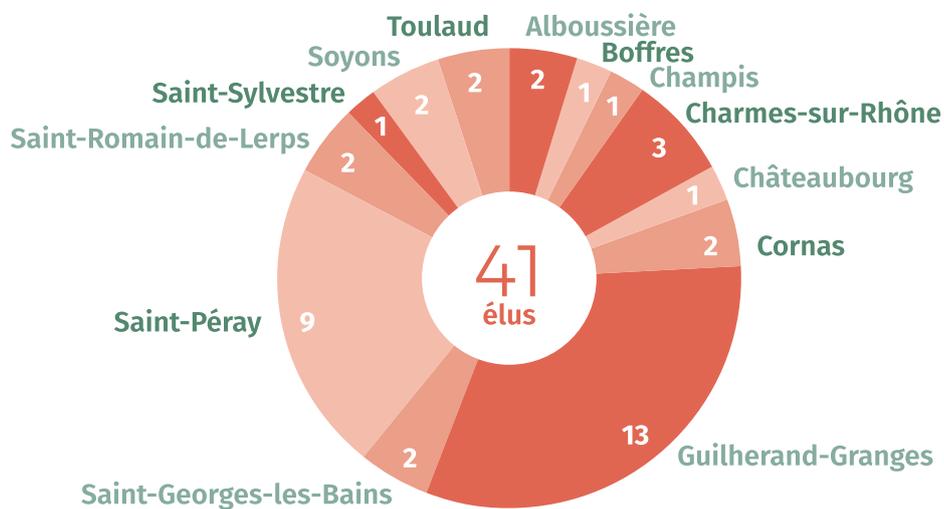
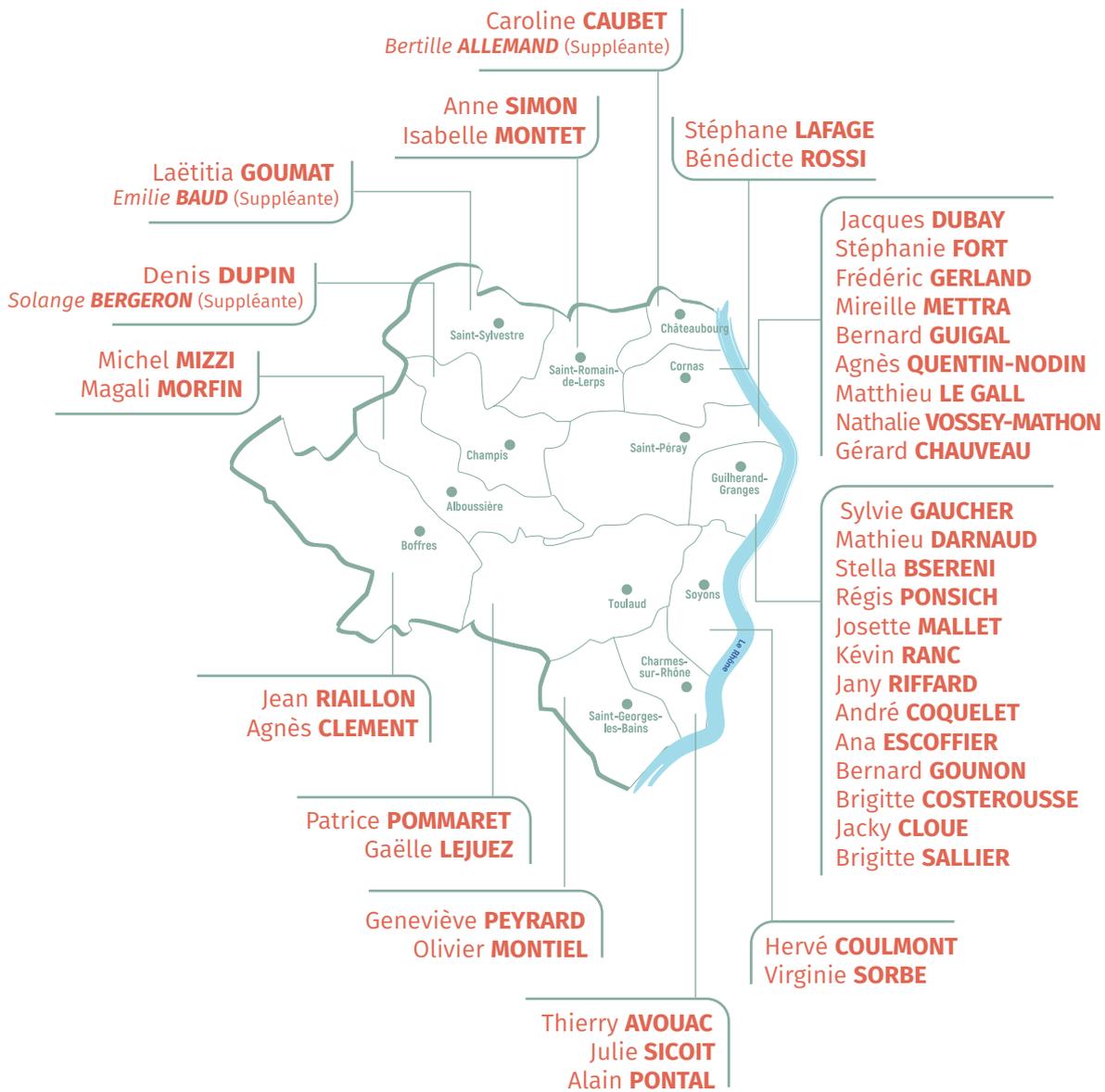
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Il se réunit régulièrement. Il est composé de 41 conseillers communautaires élus au suffrage universel qui représentent les différentes communes membres de Rhône Crussol.
> Le Conseil débat et vote les délibérations qui seront ensuite appliquées.

MISE EN ŒUVRE DES DÉCISIONS PRISES PAR LES ÉLUS

LES SERVICES DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Ils assurent la prise en charge des dossiers portés par les élus et mettent en œuvre les décisions validées par le bureau ou le Conseil communautaire.



TROMBINOSCOPE

Les élus du conseil communautaire

41 élus, issus des 13 communes de Rhône Crussol, siègent au Conseil communautaire. Celui-ci se réunit au moins une fois par trimestre. Ses séances sont publiques (hors contexte particulier induit par la pandémie actuelle). Des délibérations sont soumises à leur vote.

ALBOUSSIÈRE



ALBOUSSIÈRE



BOFFRES



CHAMPIS



CHARMES-SUR-RHÔNE



CHARMES-SUR-RHÔNE



CHARMES-SUR-RHÔNE



CHATEAUBOURG



CORNAS



CORNAS



GUILHE-



GUILHE-



GUILHE-



GUILHE-



GUILHERAND-GRANGES



GUILHE-



GUILHE-



Jany **RIFFARD**

GUILHE-



André **COQUELET**

GUILHE-



Ana **ESCOFFIER**

GUILHE-



Bernard **GOUNON**

GUILHERAND-GRANGES



Brigitte **COSTEROUSSE**

GUILHE-



Jacky **CLOUE**

GUILHE-



Brigitte **SALLIER**

SAINT-GEORGES-
LES-BAINS



Geneviève **PEYRARD**

SAINT-GEORGES-
LES-BAINS



Olivier **MONTIEL**

SAINT-PÉRAY



Jacques **DUBAY**

SAINT-PÉRAY



Stéphanie **FORT**

SAINT-PÉRAY



Frédéric **GERLAND**

SAINT-PÉRAY



Mireille **METTRA**

SAINT-PÉRAY



Bernard **GUGAL**

SAINT-PÉRAY



Agnès **QUENTIN-NODIN**

SAINT-PÉRAY



Matthieu **LE GALL**

SAINT-PÉRAY



Nathalie **VOSSEY-
MATHON**

SAINT-PÉRAY



Gérard **CHAUVEAU**

SAINT-ROMAIN-DE-



Anne **SIMON**

SAINT-ROMAIN-DE-



Isabelle **MONTET**

SAINT-SYLVESTRE



Laëtitia **GOUMAT**

SOYONS



Hervé **COULMONT**

SOYONS



Virginie **SORBE**

TOULAUD



Patrice **POMMARET**

TOULAUD



Gaëlle **LEJUEZ**

VOTRE TERRITOIRE S'ENGAGE pour la transition énergétique, écologique et sociale

La Communauté de Communes Rhône Crussol agit à son échelle avec la mise en place d'un Plan Climat-Air-Énergie Territorial (PCAET)

C'est un projet de développement durable pour tous : associations, entreprises, institutions, mairies... et habitants ! Ensemble, nous allons mener des actions concrètes et nécessaires pour lutter contre le changement climatique, tout particulièrement réduire notre consommation énergétique et produire plus durablement celle encore nécessaire.

Cette démarche concerne tous les aspects de la vie : transport, habitat, commerces, mais également infrastructures, urbanisme et alimentation.

Cette approche globale prend également en compte la qualité de l'air, la réduction des émissions de Gaz à effet de serre (GES) et l'adaptation aux conséquences du changement climatique (canicule, sécheresse, etc.). Sur la base d'un diagnostic de la situation locale, nous élaborerons une stratégie à la hauteur des enjeux qui guidera des projets en faveur d'un territoire plus résilient : moins sensible aux « chocs » extérieurs (énergétiques, agricoles, etc.). Autrement dit : contribuer et se préparer au monde d'aujourd'hui et de demain.

La Communauté de Communes de Rhône Crussol (CCRC) se lance également un nouveau défi : devenir un Territoire à Energie Positive (TEPos), en se fixant l'objectif de réduire fortement ses besoins en énergie, par la sobriété et l'efficacité énergétiques, et de les couvrir, autant que possible, par les énergies renouvelables locales. Pour relever celui-ci, elle s'est regroupée avec la communauté d'agglomération Arche Agglo.



Initiative de la Communauté de Communes Rhône Crussol 2019



Réalisation du diagnostic 2020



Définition de la stratégie début 2021



Définition du plan d'actions concerté 1^{er} semestre 2021



Adoption du plan



Mise en place et suivi du plan 2021-2050



Objectifs nationaux

Loi Énergie-climat, Loi de transition énergétique pour la croissance verte (TEPCV), et Stratégie Nationale Bas-Carbone (SNBC)

- Baisse de 50 % de la consommation d'énergie finale consommée en 2050 par rapport à 2012 -20 % en 2030
- Réduction de -40 % de la consommation d'énergies fossiles consommée par rapport à 2012 d'ici 2030
- 33 % d'énergie produite de source renouvelable en 2030
- Atteinte de la neutralité carbone à l'échelle nationale d'ici 2050 en divisant par 6 les émissions de Gaz à effet de serre, par rapport à 1990

Comment éviter l'explosion de la facture énergétique ?

Et ainsi éviter d'augmenter la vulnérabilité énergétique : 1 habitant sur 5 est déjà aujourd'hui en difficulté pour se déplacer ou se chauffer !



En réduisant les besoins en énergie



En développant la production d'énergies renouvelables sur le territoire

État des lieux

59 millions € de dépenses en énergie

5 millions € de recettes des énergies renouvelables du territoire



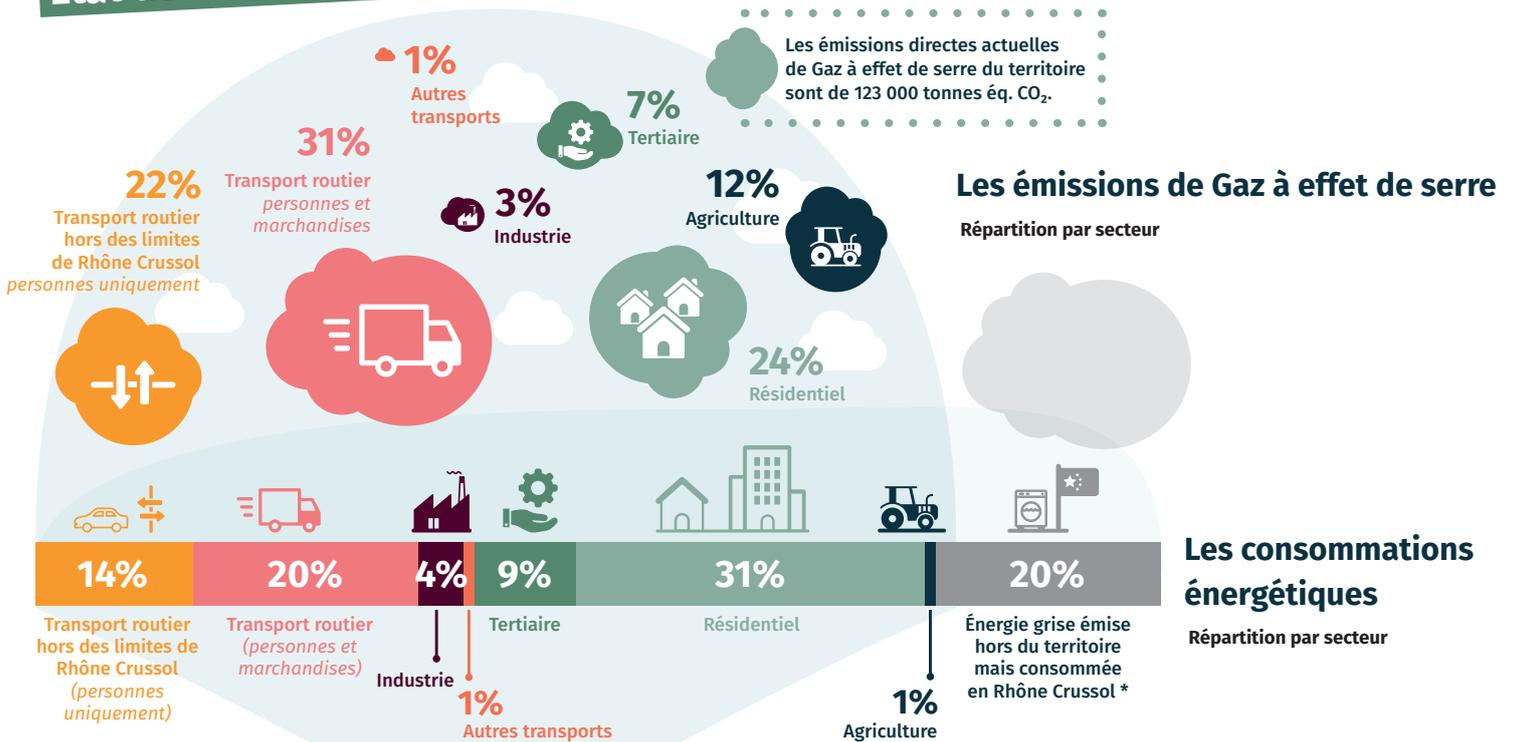
Facture nette 54 millions €

Rhône Crussol

GAZ À EFFET DE SERRE, ÉNERGIE

Consommations et économies, que pouvons-nous faire ?

État des lieux (valeurs 2016)



La consommation totale actuelle d'énergie du territoire est de 788 GWh.

* L'énergie grise émise hors du territoire est l'énergie nécessaire au cycle de vie, hors utilisation, d'un bien ou d'un service (production, transport, recyclage...) consommée sur le territoire.

Concrètement

Par exemple :

Plus de 2 700 maisons individuelles (soit 1 sur 3) et plus de 1000 bâtiments (publics, privés, immeubles) recouvrables de panneaux photovoltaïques.

Équiper 1 logement sur 5 de pompe à chaleur

Construire jusqu'à 10 petites chaufferies bois, alimentées en bois local exploité durablement pour chauffer nos immeubles, écoles, hôpitaux, commerces...

Équiper 1 maison sur 2 de chauffe-eau solaire

Installer 1 ou 2 petites unités de méthanisation collectives (déchets agricoles, déchets alimentaires) pour produire du gaz renouvelable

Installer 3, 6, 9, 12 éoliennes sur notre territoire

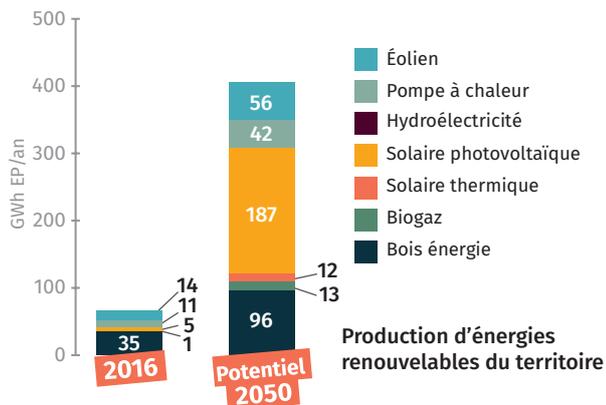
LES ÉNERGIES RENOUVELABLES nos potentiels de production



AUJOURD'HUI **10%** des consommations énergétiques sur le territoire sont couvertes par les énergies renouvelables locales.



2050 tendre vers **80%**



D'importants potentiels de réduction

Le transport



- Plus de la moitié de nos déplacements se font en voiture.
- Plus de la moitié de nos déplacements font moins de 3 km.
- Nous avons en moyenne 1,5 voiture par ménage (23 000 véhicules particuliers pour 34 000 habitants).

Comment pouvons-nous changer cela ?
Faciliter la traversée du Rhône pour se rendre en Drôme ?
Abaisser les distances de nos déplacements contraints (travail, alimentation) ?

À la voiture individuelle nous pouvons substituer les modes doux (marche et vélo) et les transports collectifs, mais également développer le covoiturage et redynamiser nos cœurs de villes et villages.

Le résidentiel



- Presque la moitié de nos logements ont été construits avant 1975 soit avant la toute première réglementation sur l'isolation.
- 60 % de la consommation énergétique de nos logements est due au chauffage.
- 7 % des logements du territoire sont vacants.

Nous pouvons rénover, isoler intégralement jusqu'à 9 logements sur 10 d'ici à 2050 !

Des rénovations globales et performantes sont essentielles pour avancer vers l'objectif de diviser par 2 la consommation énergétique et donc les émissions de Gaz à effet de serre. Ces rénovations peuvent être menées grâce à des aides financières et logistiques mises en place par l'État et les collectivités.
www.maprimerenov.gouv.fr

Produire, consommer, réparer et partager localement



Nous échangeons des produits et services avec les territoires voisins et le monde entier. C'est une richesse inouïe, qui cache parfois toute l'énergie nécessaire ou toutes les pollutions lointaines pour lesquelles nous avons une responsabilité.

Consommer plus localement notre nourriture, installer des producteurs locaux, réparer nos objets, partager ceux que nous utilisons peu : autant de pistes pour lesquelles nous aurons besoin de lieux d'échanges et de savoir-faire.



Un territoire déjà en action

- Plan Local d'Urbanisme intégrant des mesures énergie-climat
- Création d'une Chaussée à voie centrale modes doux Touloud-Saint-Péray
- Réseau de bus
- Réseau de pistes cyclables
- Opération de Rénovation de l'Habitat
- Centrales solaires villageoises Saint-Péray et Champis
- Éoliennes et centrale solaire Saint-Georges-les-Bains
- Étude de récupération de chaleur sur les eaux de la piscine
- Yapluka, association Crussol en transition
- Renofuté Ardèche service public de la rénovation énergétique

Des actions en cours

AMÉLIORER LA QUALITÉ DE L'AIR,

s'adapter au changement climatique, notre devoir : santé et résilience

Les polluants atmosphériques

La qualité de l'air s'améliore mais des efforts conséquents sont à fournir pour les émissions du transport routier, du chauffage des maisons et de l'agriculture afin de réduire les particules fines (PM), les oxydes d'azote (Nox), les composés organiques volatiles (COV), ou encore l'ammoniac (NH3).

Actions phares



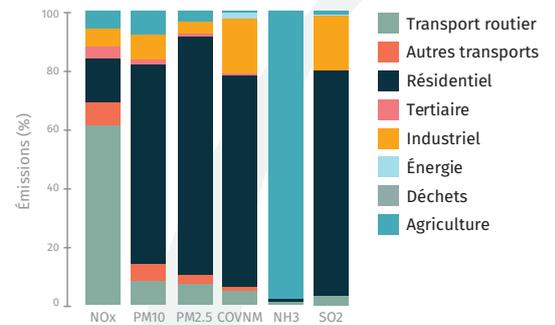
Remplacer les cheminées ouvertes par des poêles à inserts performants



Réduire le trafic automobile



Conversion à des pratiques agricoles agro-écologiques



Polluants atmosphériques

Répartition des émissions par secteur d'activité 2017 - ATMO AURA

S'adapter au changement climatique

Le changement climatique créé par les émissions de Gaz à effet de serre humaines, ce n'est pas seulement le réchauffement moyen de 2°C depuis 1960 chez nous, c'est aussi des canicules plus nombreuses et plus longues et des pluies fortes et irrégulières pouvant causer des épisodes d'inondation ou l'assèchement des sols.

Ces dérèglements nécessitent une adaptation des pratiques de production et des modes de vie :



Améliorer la gestion de la ressource en eau



Aider l'agriculture et la sylviculture (forêt) à s'adapter : pour nous nourrir et nous protéger grâce à des solutions fondées sur la nature



Adapter l'aménagement de nos villes et villages

Concrètement

Désimperméabiliser les sols, végétaliser les centres-villes

Isoler les bâtiments pour améliorer le confort d'été

Développer des pratiques agricoles limitant les besoins d'irrigation et augmentant les capacités de rétention des sols

Conservier et restaurer les zones humides, reméandrer et restaurer l'espace de mobilité des cours d'eau pour qu'ils gèrent les inondations et les sécheresses

Ce sont toutes ces solutions que nous devons mettre en œuvre ensemble sur notre territoire : le vivant regorge de solutions !

Qu'en pensez-vous ?

Faites part de vos actions et retrouvez l'intégralité du diagnostic sur le site pcaet.rhone-crussol.fr

Pour élaborer son PCAET la CCRC est accompagnée par :



INSTITUT négaWatt



inddigo



Solagro

tadaa
- Interactions Informatives -

Avec le soutien de :





△ Atelier « Défi Familles » sur le thème du compostage et du tri sélectif

RHÔNE CRUSSOL vers la transition énergétique

TEPOS : lancement du Défi Familles

QU'EST-CE QU'UN TERRITOIRE À ÉNERGIE POSITIVE (TEPOS) ?

Un Territoire à Énergie POSitive (TEPOS) s'engage à réduire les besoins en énergie de ses habitants, des bâtiments, des activités économiques, des transports, des loisirs... Il propose un programme global pour un nouveau modèle de développement.

La Communauté de communes Rhône Crussol et la Communauté d'agglomération ARCHE Agglo ont décidé de présenter une candidature commune pour devenir Territoire à Énergie POSitive (TEPOS). Les deux territoires sont, en effet, impliqués dans une même démarche d'élaboration de leur Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET).

Par ailleurs, les deux collectivités territoriales participent aux mêmes programmes d'actions de transition écologique à l'échelle du département de l'Ardèche et travaillent avec des partenaires identiques, notamment les syndicats d'énergie. Cette candidature commune traduit ainsi cette stratégie partagée par les territoires en matière de mobilité/transports, d'habitat, de déchets ou d'alimentation...

Les collectivités sont de plus en plus nombreuses à mener des politiques ambitieuses, conjuguant transition énergétique et développement économique à l'échelle territoriale. C'est dans cet état d'esprit que les intercommunalités Rhône Crussol et ARCHE Agglo se sont engagées ensemble dans une démarche de labellisation Territoire à Énergie POSitive (TEPOS), affirmant ainsi leurs convictions dans une action commune forte. Atténuer le changement climatique est une priorité pour les élus de Rhône Crussol. C'est un impératif auquel il n'est plus possible de se soustraire. Ainsi, nous allons tous devoir modifier un certain nombre de nos habitudes en agissant tant collectivement qu'individuellement en faveur du climat.

DÉFI FAMILLES, UNE ACTION POSITIVE !

Parmi les différentes initiatives inscrites dans le TEPOS, figure le DÉFI FAMILLES. Cette opération lancée, par Arche Agglo et Rhône Crussol, s'adresse à tous les foyers désireux de changer leurs habitudes de consommation de manière ludique, tout en bénéficiant d'un accompagnement spécifique et convivial.

Les inscriptions ouvertes jusqu'au 30 octobre ont permis aux familles volontaires de se porter candidates sur l'un des deux défis proposés :

- Le Défi Familles zéro déchet
- ou
- Le Défi Familles à alimentation positive

Le Défi Familles va permettre à ces « familles test » de réduire leurs déchets

et d'apprendre à consommer autrement, en étant accompagnées de manière ludique lors d'ateliers, de formations, de temps animés... Depuis janvier 2021, elles ont 6 mois pour se défier et modifier leurs habitudes.

Suivez l'actu des DÉFIS FAMILLES de Rhône Crussol et ARCHE Agglo sur les réseaux sociaux. Une bonne idée pour bénéficier d'astuces au quotidien, pour faire connaissance avec les familles du défi ou pour vous donner envie de vous lancer, vous aussi dans l'aventure !

INFOS / CONTACT

defi-familles@rhone-crussol.fr
ou 04 75 41 99 19.



△ 4 jeunes en service civique entourés de Denis Dupin et Bénédicte Rossi, Vice-Présidents, et des membres de l'équipe déchets.

Sensibiliser, agir !

Engagées ensemble dans une démarche de territoire à énergie positive et dans leurs PCAET* la Communauté de communes Rhône Crussol et Arche Agglo ont décidé de recourir conjointement au service d'Unis-cité qui met à leur disposition 4 jeunes en service civique.

4 JEUNES EN SERVICE CIVIQUE

Les missions de ces 4 jeunes personnes sont centrées autour de différentes actions de sensibilisation sur les déchets ou le gaspillage alimentaire, par exemple, auprès de la population en porte à porte, en milieu scolaire ou lors de manifestations. Ils sont ainsi mobilisés pour :

- Sensibiliser les habitants des communautés de communes à une meilleure gestion de leurs déchets : limitation des déchets à la source (achat en vrac), tri et compostage...
- Sensibiliser les enfants des écoles au gaspillage alimentaire sur le temps de cantine.
- Sensibiliser la population au réemploi : informer sur l'utilisation du caisson de réemploi et des services de la Ressourcerie...

Ils profiteront également des événements qui se tiendront sur nos territoires pour promouvoir des actions locales portant sur le thème du développement durable tels que l'Ardéchoise ou encore le Crussol Festival...

Mandel, Morgane, Melissa et Anthony, mandatés par la Communauté de communes vous aideront à améliorer votre démarche de réduction des déchets. Réservez-leur le meilleur accueil !

Sites de compostage collectif : recherche référents convaincus



Dans le cadre du Programme local de prévention des déchets 2020-2025, les élus de la Communauté de communes Rhône Crussol se sont engagés à réduire les déchets de 44 kg par habitant à l'horizon 2025, ce qui représente une réduction de 7%.

Pour atteindre cet objectif, l'accent est mis sur la valorisation locale des bio-déchets qui forment actuellement 30 à 50 % du contenu des poubelles d'ordures ménagères. Pour ce faire, des solutions sont proposées aux administrés à travers une offre attractive de composteurs individuels (à 30 euros) destinée aux habitants possédant un jardin mais aussi à travers le déploiement de sites de compostage collectif situés en pieds d'immeubles, dans des quartiers ou dans des établissements.

COMPOSTEURS COLLECTIFS : POURQUOI PAS DANS VOTRE RÉSIDENCE OU DANS VOTRE QUARTIER ? LANCEZ-VOUS AVEC NOUS !

Pour cela, il suffit de disposer d'un terrain enherbé d'environ 5 m² pour accueillir à minima 3 bacs en bois : le bac d'apport de vos bio-déchets, le bac de maturation et le bac contenant la matière sèche (broyat) à ajouter lors de l'apport de bio-déchets. Nos services sont là pour vous épauler dans cette mise en œuvre : aide à la motivation des habitants du quartier ou de l'immeuble, information auprès du syndic de votre copropriété, formation par un maître composteur...

N'hésitez plus !
Notre technicien est à votre écoute et les bacs de compost collectifs sont fournis gracieusement par la Communauté de communes Rhône Crussol.

INFOS / CONTACT

dechets@rhone-crussol.fr / 04 75 41 99 20



PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL-HABITAT (PLUiH) Une concertation au cœur du projet

QU'EST-CE QUE LE PLUiH ?

Le PLU Intercommunal est avant tout un document d'urbanisme, avec deux objectifs principaux :

- Définir les orientations d'un projet d'aménagement du territoire à horizon 2040.
- Déterminer une politique et les objectifs en matière d'habitat durable et solidaire répondant aux besoins actuels et futurs de Rhône-Crussol.

Le PLUiH a pour ambition de concrétiser une politique d'aménagement reposant sur un véritable projet de territoire durable, qui prend en compte et articule des thématiques diverses : agriculture, biodiversité, développement économique, habitat, mobilité, tourisme, paysages, patrimoine, ...

Le PLUiH doit permettre un développement local adapté aux besoins et aux attentes de la population. Rhône Crussol a souhaité que ce document stratégique d'urbanisme s'élabore en concertation avec les habitants qui vivent le territoire au quotidien. Tout au long de l'avancement des études, plusieurs temps de concertation prendront place afin de réfléchir ensemble à l'avenir du territoire et construire un projet durable, ambitieux et partagé.

DES OUTILS POUR PARTICIPER ACTIVEMENT À L'ÉLABORATION DU PLUiH

Une enquête est proposée par la Communauté de communes Rhône Crussol avec l'appui des communes, afin de vous exprimer sur les choix de développements futurs du territoire, en répondant à un questionnaire sur le site internet. Chaque membre du foyer, âgé de 16 ans et plus, peut répondre à l'enquête (Les plus jeunes seront consultés dans un second temps via les médiathèques notamment).

► **Exprimez-vous** jusqu'au 30 juin 2021.
En ligne : <https://fr.research.net/r/CCRC007>

ou avec le flash code :



Debatomap' est une plate-forme cartographique participative pour favoriser les débats citoyens et la concertation sur le territoire.

► **Partagez vos idées** commentez et votez pour les contributions des autres utilisateurs.
<https://rhone-crussol.debatomap.com/>

Participez
à L'ENQUÊTE
et donnez
votre avis



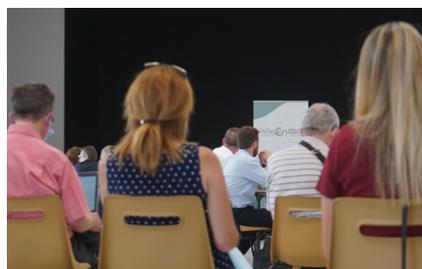
LES TEMPS FORTS DE LA CONCERTATION



△ Atelier Agricole à Alboussière
le 6 octobre 2020

3 ateliers agricoles ont été **organisés à l'automne 2020**, afin d'échanger directement avec les agriculteurs et de les associer dans la démarche du PLUiH.

Des réunions publiques seront organisées dans chaque commune tout au long de la procédure. Les premières seront l'occasion de vous présenter le diagnostic territorial et les résultats de l'enquête habitants dans le **courant du dernier trimestre 2021**.



△ Michel Mizzi, Vice-Président en charge de l'urbanisme et PLUiH, au travail avec l'équipe du service urbanisme Rhône Crussol

Des ateliers participatifs seront l'occasion de temps d'échanges et de discussions privilégiées avec les élus sur le projet de PLUiH, autour de thèmes précis. **Printemps 2022**

Marches découvertes. Elles seront au nombre de trois au moins et porteront sur des secteurs stratégiques ou des thématiques spécifiques (agriculture, économie, ...). Ce sera l'occasion d'appréhender notre territoire sous l'angle de l'aménagement, de partager et de débattre sur le terrain, de prendre connaissance des qualités de notre paysage et de notre environnement pour réfléchir ensemble à l'évolution des règles dans le cadre du futur PLUi. **Organisation de la première d'ici juin 2021.**



Une exposition publique itinérante

s'invite dans nos villes et villages, à la Communauté de communes, dans les médiathèques... pour présenter la démarche de Projet de territoire à travers le Projet d'Aménagement et de Développement Durable **à partir du 1^{er} trimestre 2022.**

INFOS / CONTACT

pluih@rhone-crussol.fr
04 75 41 99 19



LOGEMENT : Aides à la rénovation

Le confinement, les couvre-feux et le télétravail recentrent davantage nos activités au sein de nos foyers. Le bien-être dans l'habitation est une des priorités des Français et ce ne sont pas les magasins de bricolage qui diront le contraire. Bricoler, décorer c'est bien, mais isoler et améliorer son habitat, c'est encore mieux. La facture énergétique pourrait doubler d'ici 10 ans, et si nous ne nous y préparons pas aujourd'hui, c'est un trop grand nombre de ménages qui basculera dans la précarité énergétique demain. La Communauté de communes peut vous accompagner dans vos démarches administratives et de recherches de financement grâce à l'Opération Programmée pour l'Amélioration de l'Habitat mais aussi par le biais du Service Public de la Rénovation Énergétique.

Prolongation de l'OPAH pour 2021 et 2022

DEPUIS 2018,
L'OPAH, C'EST :

850 ménages renseignés

Une subvention
moyenne de **60%**
du total des travaux

238 projets accompagnés

Un Gain énergétique
moyen de **40%**

184 logements rénovés

POURQUOI PAS VOUS ?

L'OPAH accompagne les ménages éligibles aux aides de l'Agence Nationale de l'Habitat (Anah)*, propriétaire occupant ou bailleur, dans leur projet :

- De rénovation énergétique
- D'adaptation du logement
- De travaux lourds pour les logements très dégradés
- De conventionnement de logements locatifs

Les subventions ont été renforcées pour les projets de rénovation énergétiques menés par les propriétaires occupants et bailleurs. Vous pouvez améliorer le confort de votre logement en réduisant vos factures et en valorisant votre patrimoine.

*Sous conditions de ressources pour les propriétaires occupants. L'Anah ne cautionne aucun démarchage ni téléphonique, ni à domicile proposant des travaux de rénovation énergétique.

△ Laetitia Goumat, Vice-Présidente en charge de l'Habitat et de la Rénovation énergétique, au travail avec l'équipe du service urbanisme Rhône Crussol

Un nouveau Service Public de la rénovation énergétique

Vous vous interrogez sur la rénovation énergétique de votre logement ?

Un nouveau service public de proximité est créé pour informer et conseiller les habitants du territoire. Vous pourrez aussi être accompagné dans votre projet de rénovation pour rechercher le programme de travaux le plus adapté à votre logement en fonction de votre budget, et serez aidé dans la recherche de subventions.

Ouvert à tout propriétaire ou locataire du territoire de Rhône Crussol, ce service est mis en œuvre en partenariat avec la Communauté de communes Val Eyrieux, et la Communauté d'Agglomération Privas Centre Ardèche.

Des permanences seront organisées sur le territoire à partir du mois de février.

INFOS / CONTACT

Contactez le service, membre du réseau FAIRE au 04 84 79 11 23

PERMANENCES DE L'OPAH DANS LES COMMUNES

- ▶ 1^{er} mardi du mois, matin, en mairie d'Alboussière
 - ▶ 2^e et 3^e mercredi du mois, après midi, en Communauté de communes Rhône Crussol
 - ▶ Dernier mardi du mois, matin, en mairie de Charmes-sur-Rhône
 - ▶ Dernier mercredi du mois, matin, en mairie de Saint-Péray
- En raison du contexte sanitaire, réservez votre rendez-vous

INFOS / CONTACT

Urbanis, en charge de l'accompagnement des projets OPAH :
07 60 17 21 29 - opah-rhonecrussol@urbanis.fr

Soutenu par



ZONE D'ACTIVITÉS DE LA PLAINE À SOYONS : Commercialisation réussie

△ Zone d'activités de la Plaine à Soyons

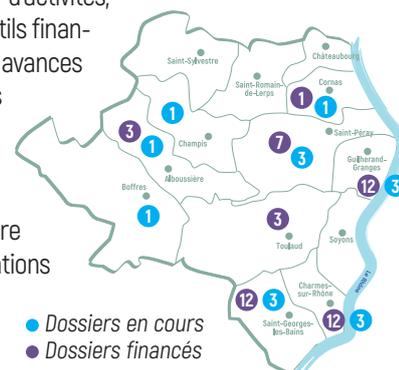
Les entreprises déjà présentes avant les travaux d'extension de la zone d'activités de la Plaine (NSE, Peillet Parcs et Jardins, le Jardin des trains ardéchois, Pabion Matériaux, EIE Guerrier, Sondafor, Carrosserie Julien, Corderies Tournonaises, Duchamp, 3IT Diffusion, Garage Ritter Sport) ont été rejointes par Cellules Touareg, Séma, Morin Loisir'Auto, Natural Oringins, le service des routes du Département, AIM et le seront prochainement par A2B Services.

Une fois les implantations réalisées, la zone d'activités accueillera plus de 300 emplois

INITIACTIVE 26-07 / RHÔNE CRUSSOL : Un partenariat au service de la création d'activités et d'emplois

Depuis 2017, la Communauté de communes Rhône Crussol soutient l'Initiative 26-07, une plateforme associative qui finance et accompagne les projets d'entreprises et d'associations employeuses en phase de création ou de reprise et dans les premières années de leur développement. Avec la mise en place, cette année, d'un dispositif d'appui aux projets agricoles et agri-ruraux, l'Initiative 26-07 peut désormais intervenir dans tous les secteurs d'activités, grâce à une gamme complète d'outils financiers (prêts d'honneur à taux zéro, avances remboursables, garanties de prêts bancaires etc...).

La cartographie ci-contre présente les résultats de ce partenariat sur notre territoire depuis janvier 2017, avec 30 créations d'entreprises accompagnées et 12 dossiers en cours.



L'AGRICULTURE LOCALE, des idées pour demain !



△ Jean Riaillon, Vice-Président délégué à l'agriculture et à la viticulture en visite à la ferme Revol de Boffres

La commission agriculture de la Communauté de communes Rhône Crussol élabore actuellement un plan d'actions en faveur de l'agriculture locale.

4 thématiques ont été retenues à ce stade :

- Préserver la ressource en eau.
- Valoriser le foncier agricole.
- Produire autrement.
- Permettre une alimentation durable.

Avant d'être soumis au vote du Conseil communautaire, ce projet de plan d'actions est présenté aux différents partenaires de l'intercommunalité. Les propositions ont notamment été présentées à une quinzaine d'agriculteurs, lors de visites individuelles sur leurs exploitations. « La qualité des échanges avec les agriculteurs locaux est très constructive, elle permet véritablement de co-construire le projet agricole de Rhône Crussol. D'autres visites seront organisées dans les prochaines semaines. » explique Jean Riaillon, Vice-Président en charge de l'agriculture.



FACE À LA CRISE, la Communauté de communes et les communes s'engagent à travers l'essentiel est ici

En 2020, la pandémie de Covid19 a surpris le monde entier et nous a contraints à modifier nos habitudes de vie. Confinement, limitation des déplacements, réduction des interactions humaines mais également fermetures successives de certains commerces et activités ont aussi durement impacté nos vies sociales que notre économie. Un plan de relance dédié à été consacré au tourisme durant la période estivale. D'autres actions le prolongent durablement depuis le début d'année 2021.

Les initiatives événementielles, habituellement programmées par la Communauté de communes, l'Office de tourisme ainsi que nos villes et villages, qui dopent la fréquentation touristique (hébergement, restauration, activités de loisirs et par ricochet commerces de proximité et producteurs...), n'ont pu être, cette année, des vecteurs d'image et de développement économique.

Pour autant, les élus de Rhône Crussol ont souhaité stimuler et soutenir l'économie du tourisme local à travers un plan de relance spécifique.

DES ACTIONS DURANT L'ÉTÉ 2020

- **sur-classement de la destination** auprès de la clientèle en offrant des activités incluses avec les nuitées
- **stimulation de la consommation locale** à l'aide de l'émission de chèques cadeaux de bons d'achat à consommer sur le territoire
- **campagne de communication**
- **soutien aux hébergeurs**

ont été les 4 piliers de l'opération estivale « L'essentiel est ici » financée par la Communauté de communes et les communes.

Ces mesures d'accompagnement en faveur des entreprises du secteur touristique durement affectées par la crise ont reçu un accueil positif et ont à la fois permis de :

- Créer un maillage entre les différents professionnels du tourisme
- Stimuler les connexions au sein des communes de Rhône Crussol
- Donner de la visibilité à l'offre touristique
- Réinjecter des moyens financiers chez nos prestataires
- Développer une économie en circuit court sur Rhône Crussol
- Inciter à la consommation en local
- Avoir une démarche de soutien collective

Elle a également été l'occasion de créer une campagne « image » déployée pendant plus d'un mois en spots radio, affichage sur le réseau bus, annonces dans les journaux locaux, campagnes de

communication digitale et même grand écran à la station de métro Bellecour de Lyon...

Parmi l'ensemble des cafés-bars, restaurants, hébergements, sites touristiques, caves et cavistes de Rhône Crussol sollicités pour bénéficier de ces actions, 90 établissements ont répondu favorablement. L'essentiel est ici est venu conforter leur chiffre d'affaires de l'été grâce à cette relance par la consommation en circuit court.

STIMULER ET SOUTENIR L'ÉCONOMIE DU TOURISME LOCAL

Concrètement 1000 chèques activités d'une valeur monétaire de 46 euros ont été remis aux hébergeurs (hôtel, chambres d'hôte, gîtes...) à destination de leur clientèle et 1000 chèques d'une valeur de 40 euros de chèques cadeaux à utiliser localement, chez les partenaires de l'opération*, ont été distribués au personnel des EHPAD publics, aux bénéficiaires des Centres communaux d'Actions sociales, ainsi qu'aux person-

nels intercommunaux et municipaux. La Compagnie Nationale du Rhône (CNR) a généreusement renforcé le dispositif en offrant 20% de chèques cadeaux supplémentaire aux personnels des EHPAD de Rhône Crussol (plus d'info dans l'encadré).

Action à la fois solidaire, économique et managériale, « L'essentiel est ici » a permis cet été de :

- Réinjecter des fonds directement dans notre économie touristique locale
- Apporter un soutien concret aux acteurs économiques du territoire
- Doper la consommation (pour 1 euro investi par la collectivité, ce sont 3 à 5 euros dépensés chez le prestataire partenaire en moyenne.)
- Remercier le personnel des EHPAD directement confrontés aux épisodes les plus difficiles de la crise COVID
- Accompagner la consommation touristique des publics les plus défavorisés suivis par les CCAS
- Communiquer sur les atouts de notre territoire
- Favoriser le local et les circuits courts

SOLIDARITÉ AVEC LES SOIGNANTS DES EHPAD PUBLICS

Cet été, la CCRC et CNR ont souhaité porter ensemble une action complémentaire au dispositif « L'essentiel est ici », en faveur des 4 EHPAD publics de Rhône Crussol, situés à Alboussière, Charmes-sur-Rhône, Guilherand-Granges et Saint-Péray.

350 salariés des EHPAD ont ainsi reçu une dotation complémentaire de chèques tourisme financés par CNR.

Cette gratification s'est inscrite comme un coup de pouce de 20% supplémentaires pour tous les personnels des EHPAD durement mobilisés par la crise sanitaire Covid19.

Cet été, les agents des EHPAD publics du territoire ont ainsi reçu 50 euros de chèques tourisme qu'ils ont pu consommer dans des établissements situés dans le périmètre de la Communauté de communes (restaurants, cafés, etc.), une manière de leur témoigner notre reconnaissance !

E-COMMERCE LOCAL, lessentielestici.com



Rhône Crussol se lance dans la création d'une plateforme de e-commerce à l'échelle intercommunale et accompagne ses commerçants dans leur digitalisation.

La plateforme « l'essentiel est ici » a été imaginée par la Communauté de communes Rhône Crussol pour répondre à plusieurs besoins :

- Recenser toute l'offre « commerçante » locale à la manière d'un annuaire.
- Permettre à tous les commerçants, artisans, restaurateurs, coiffeurs, esthéticiennes, vignerons, agriculteurs, acteurs du tourisme, et même associations, etc. qui le souhaitent de disposer d'une « boutique » opérationnelle quelles que soient les contraintes imposées par la crise sanitaire...
- Offrir à tous les commerçants un espace de vente en ligne, en bénéficiant d'une vitrine permanente sur le web mais aussi, selon ses besoins, d'outils de réservations ou de RDV à l'aide d'une gestion simple et rapide.
- Donner de la visibilité au consommateur qui aura accès à toute l'offre locale des 13 communes de Rhône Crussol et qui pourra très simplement effectuer ses achats en ligne de manière totalement sécurisée en mode « click and collect » ou même faire expédier son achat si le commerçant le propose.
- Toutes les entreprises des 13 communes de Rhône Crussol pourront mettre leurs produits en vente sur lessentielestici.com sans engager de coût. Seuls les frais de transaction sont à leur charge et ils sont parmi les plus bas du marché.

« La période que nous connaissons impacte durement l'activité de nos entreprises. Face à cette de crise inédite, les élus des 13 communes de Rhône Crussol ont décidé d'agir afin d'aider les entreprises du territoire à maintenir leur activité grâce à un nouvel outil, développé à l'échelle intercommunale, permettant à chaque entreprise de créer une boutique en ligne avec la plus grande des facilités.



Patrice Pommaret,
Président de l'Office de tourisme

Ainsi, courant mars 2021, une plateforme e-commerce spécifique rassemblera l'offre locale de l'ensemble des commerces alimentaires, restaurants, producteurs, agriculteurs, vigneron, acteurs du tourisme, coiffeurs, esthéticiennes, artisans, associations, etc. qui exercent leur activité en Rhône Crussol.

Adaptée à toutes les activités commerciales, la plateforme permet l'achat de produits mais propose aussi des modules de réservation en ligne. Il est également prévu que les boutiques en ligne pré-existantes puissent être redirigées vers la plateforme.

Les équipes de l'entreprise Antidots group smartcity (située en Auvergne Rhône Alpes, à Aix-les-Bains) sont chargées de contacter les entreprises et d'effectuer avec elles la création de leur fiche annuaire ou la mise en ligne de leurs produits. Le service communication de la Communauté de communes et l'Office de tourisme seront également des interlocuteurs facilitants pour aider les entreprises à entrer dans ces démarches simples. Le coût de la création de la plateforme est assumé par la Communauté de communes Rhône Crussol.

lessentielestici.com a tout le potentiel pour recenser toute l'offre locale et offrir une interaction commerciale simple et rapide en circuit court ! »

Ils ont rejoint lessentielestici.com

« Le meilleur de nos fruits » a ouvert en mai dernier à Toulaud au cœur de l'exploitation agricole de Jérôme Durand. L'idée de développer un point de vente de producteur a germé dans l'esprit de l'agriculteur pendant le premier confinement dans l'idée d'une vente en circuit court de qualité. Un drive a rapidement vu le jour et la boutique propose dorénavant de nombreux produits locaux en même temps que toute l'offre de fruits et légumes du moment. Ici rien ne se perd et tout se retransforme en mode zéro gaspi. La recyclerie artisanale « les recettes de papy conserve » décline également de savoureux petits plats concoctés par Carole Monteux. Vous y trouverez aussi vins locaux, charcuterie, fromage, épicerie fine.... Le meilleur de nos fruits a rejoint la plateforme lessentiel est ici ! À vos commandes !



Le meilleur de nos fruits
135 route du creux de Char, 07130 TOULAUD
lemeilleurdenosfruits@hotmail.com
06 31 99 54 29



« Eric Frondziak est le gérant, depuis 7 ans, de l'Épicerie d'Alboussière. L'épicerie propose de nombreux produits locaux principalement issus de Drôme et d'Ardèche. Plus qu'un simple commerce, l'épicerie d'Alboussière est comme une « institution » au cœur du village et assure un lien de proximité fort avec les habitants. Pour Eric Frondziak rejoindre la plateforme e-commerce Lessentiel est ici, c'est diversifier ses modes de vente et développer le Click and Collect tout en continuant à tisser du lien avec ses clients car l'épicerie proposera toujours la livraison à domicile gratuite. « Cela permet d'avoir un vrai contact avec le client et pouvoir aussi rendre de petits services Le lien humain est très important pour moi. » »



L'épicerie d'Alboussière
45 rue du centre, Le Village, 07440 Alboussière
lepiceriedalboussiere@orange.fr
04 75 60 56 25



Restaurant « Le 8 »
Rue le Grand Mail,
07130 Saint-Péray
04 75 58 63 18

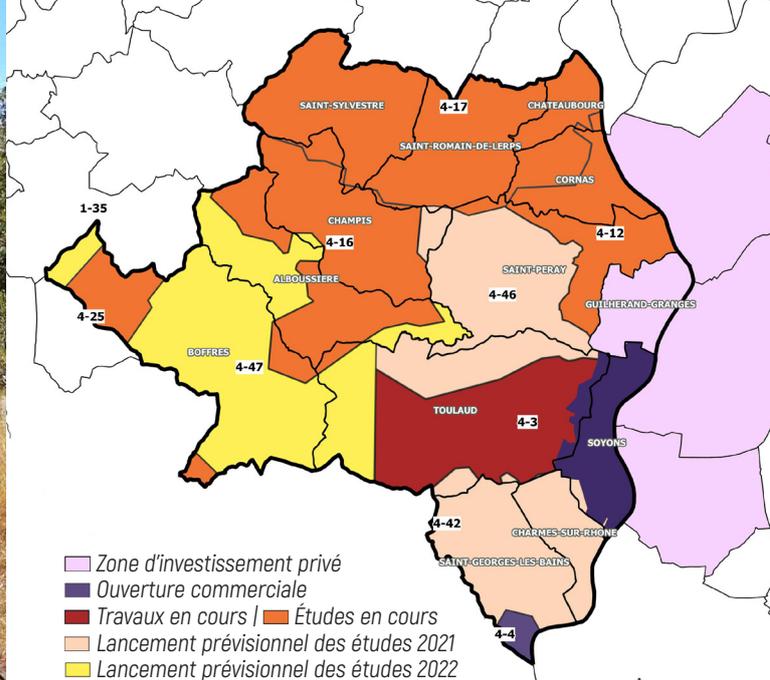
« Le Restaurant « Le 8 » situé zone pôle 2000 à Saint-Péray, créé par son chef Pierre Laurent Bernard, a ouvert en février 2020. Depuis toute l'équipe du 8 rivalise d'ingéniosité pour continuer à proposer une cuisine de qualité à travers la vente à emporter. Le 8 est aussi référencé sur lessentielestici.com. Un bon moyen de gagner de la visibilité. » »



FIBRE OPTIQUE

De nouveaux foyers connectés

ADN (Ardèche Drôme Numérique) est chargée de déployer un vaste réseau public de fibre optique dans 164 communes de Drôme et d'Ardèche. Ce grand projet d'aménagement, aussi important que l'installation de l'électricité ou du téléphone tisse progressivement son réseau sur le territoire. Les communes de Rhône Crussol sont en cours de maillage.



- Zone d'investissement privé
- Ouverture commerciale
- Travaux en cours | ■ Études en cours
- Lancement prévisionnel des études 2021
- Lancement prévisionnel des études 2022

PROGRAMMATION DU DÉPLOIEMENT

En 2020, 200 foyers situés sur la commune de Saint-Georges-les-Bains ont été raccordés. Dès mars 2021, 1100 habitations soyonnaises pourront se connecter à la fibre ainsi que 50 logements toulaudains. 650 autres foyers seront desservis à Toulaud dans le courant du 2^e trimestre 2021.

Sur les autres communes de Rhône Crussol qui ne sont pas encore fibrées, la phase d'études démarre cette année. Pour être opérationnelle sur l'ensemble du territoire, il faudra encore patienter jusqu'en 2023.

Le déploiement du réseau public de fibre optique est cofinancé par l'Europe, l'Etat, la Région Auvergne Rhône Alpes, le Département de l'Ardèche et la Communauté de communes Rhône Crussol. Le coût moyen par prise s'élève à 1500 euros. Le reste à charge pour la Communauté de communes est de 300 euros par prise, soit 3,5 millions d'euros au total.

DÉPLOIEMENT : LES ÉTAPES CLÉS



- Vérification des adresses de chaque logement.
 - Repérage des réseaux aériens et souterrains existants (téléphoniques et électriques).
 - Tracés définitifs du futur réseau fibre.
- Durée prévisionnelle : 9 à 12 mois



- Installation des locaux techniques et des armoires de rue.
 - Déploiement de la fibre : en aérien (sur des poteaux existants) ou en souterrain (dans des fourreaux existants ou dans de nouvelles tranchées).
- Durée prévisionnelle : 6 à 9 mois



- Commercialisation du réseau auprès des opérateurs.
 - Activation de leurs offres.
- Durée : 3 mois



- Souscription d'une offre auprès d'un des opérateurs présents.
- Installation de la fibre dans votre logement (pose d'une prise terminale optique).

Pour savoir quand votre logement sera éligible, rendez-vous sur le site d'ADN ! Découvrez également la liste des opérateurs présents sur le réseau. Avant de souscrire, pensez à comparer les offres.

INFOS / CONTACT

www.ardechedromenumerique.fr



△ Réfection de l'avenue Tassini à Saint-Péray

L'ACTU Voiries

- 1 - Signalisation routière, déviation Saint-Péray Guilherand-Granges
- 2 - Hervé Coulmont, Vice-Président délégué à la voirie
- 3 - Curage de fossé, Alboussière
- 4 - Zones de stationnement, Cornas ▽



SAINT-PÉRAY → Avenue Tassini

Objectif Réfection de la voirie, réalisation de trottoirs, continuité piétonne avec le chemin de Hongrie, amélioration du stationnement place Pic et reprise du réseau d'assainissement.

C'est opérationnel Travaux achevés en décembre 2020. Avec le concours du Département de l'Ardèche pour la réalisation de la voirie.

SAINT-PÉRAY → Rue Général Leclerc

Objectif assurer une continuité piétonne et modes doux jusqu'à l'école des Brémondières et « apaiser » la circulation routière depuis la gare de Saint-Péray jusqu'à la RD86.

C'est opérationnel 2 des 3 tranches de travaux prévues ont été réalisées.

C'est en cours La 3^e phase sera programmée durant l'été 2021. Elle a pour objet de créer un parvis sécurisé devant le groupe scolaire des Brémondières.

CORNAS → Impasse de la Mûre

Objectif Création de zones de stationnement marquées sur la chaussée en quinconce afin de ralentir la circulation. Reprise de voirie et amélioration de la collecte des eaux pluviales.

C'est opérationnel Ces travaux ont été réalisés en concertation avec les riverains. Ceux-ci ont été finalisés en décembre 2020.

ALBOUSSIÈRE → RD219

Objectif Sécurisation des abords de la RD219 au moyen de la création d'un cheminement piéton, d'un plateau traversant et de la réfection du tapis d'enrobé. Amélioration du carrefour de la RD219 et du chemin de la Chalaye. Reprise des réseaux d'eaux pluviales (réseau principal et branchements).

C'est en cours Fin des travaux mars 2021. Maîtrise d'œuvre partagée entre la Communauté de communes Rhône Crussol et le Département de l'Ardèche.

SAINT-GEORGES-LES-BAINS → Parcours du handicap

Objectif Le débroussaillage de la zone consacrée à cet aménagement a démarré ainsi que le traçage de l'espace sportif, la préparation du revêtement en stabilisé et la création du parking. Cet espace situé aux abords de la ViaRhona accueillera 12 agrès tout public mais soigneusement choisis pour être également utilisés par des personnes en situation de handicap. Il s'agit d'un parcours inclusif.

C'est en cours Objectif de mise en service : 1^{er} semestre 2021.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Le service voirie assure l'entretien quotidien de nos voiries : débroussaillage, élagage, signalisation, déneigement, goudronnage... Il pilote aussi des chantiers de plus grande ampleur.





△ Geneviève Peyrard, Vice-Présidente déléguée à l'assainissement et des agents des services intercommunaux

L'ACTU Assainissement

Des projets toujours plus durables !

Tirer bénéfice des eaux usées est un des objectifs de la Communauté de communes dans les années à venir.

Réchauffer les eaux de la piscine à l'aide de la chaleur émanant des conduites d'assainissement situées à proximité est un projet à l'étude. Recycler les calories des eaux rejetées par la piscine elle-même pour mettre à température les eaux réinjectées dans les bassins, c'est aussi une solution sur laquelle travaille le service assainissement sous la houlette de Geneviève Peyrard, Vice-Présidente en charge de l'assainissement.

Prévention canalisations : lingettes, la fausse bonne idée !

Depuis quelques temps, de nombreux réseaux d'eaux usées s'obstruent suite à l'utilisation massive de lingettes, gants en latex et masques qui sont jetés dans les canalisations !

Cela provoque non seulement des désagréments particulièrement gênants pour les usagers mais aussi des répercussions négatives sur l'environnement (c'est totalement anti-écologique), en même temps que cela suscite de coûteuses interventions sur les réseaux.

Mêmes si certains de ces éléments sont annoncés comme biodégradables, tels que les lingettes, en réalité le temps de séjour dans le réseau ne leur permet pas cette dégradation. Elles finissent donc par boucher les canalisations provoquant des refoulements (inondations) d'eaux usées et des nuisances nauséabondes jusque dans les habitations.

Une astuce simple pour le confort de tous et pour l'environnement : jetez vos lingettes, à la poubelle d'ordures ménagères... ou, mieux encore, modifiez votre consommation et laissez la lingette aux oubliettes.

Les chantiers

C'EST OPÉRATIONNEL

SAINT-PÉRAY → Chemin d'Amourdedieu

Objectif Extension de 400 mètres linéaires du réseau d'assainissement.

SAINT-PÉRAY → avenue Victor Tassini

Objectif Reprise de 300 mètres linéaires de réseau d'assainissement.

GUILHERAND-GRANGES → Rue Anatole France

Objectif Reprise et mise en séparatif du réseau d'assainissement sur 620 mètres linéaires.

C'EST EN COURS

SAINT-GEORGES-LES-BAINS → Rue des êtres / Route de Saint Marcel

Objectif Réalisation d'une extension du réseau d'assainissement sur 1600 mètres linéaires / Fin des travaux mars 2021.



△ Patrice Pommaret, Anne Simon, Jacques Dubay réceptionnent les créations de Florent Simon.

CRUSSOL : un refuge pour le vivant !

Le site naturel de Crussol offre des trésors de biodiversité. Le Comité de pilotage de la gestion du massif Crussol Soyons, sous l'égide de la Communauté de communes Rhône Crussol, œuvre à sa préservation et sa mise en valeur patrimoniale depuis de nombreuses années. Un de ses projets vient de trouver son aboutissement. Un sentier d'interprétation ludique « dans les pas du géant de Crussol » offrira dès cette année 2021, une balade thématique familiale à l'ensemble des visiteurs. L'occasion de découvrir la richesse géologique, mais aussi la faune, la flore et l'histoire de Crussol.

UN HAVRE DE SÉRÉNITÉ POUR LES ESPÈCES

Le thème du sentier : « Des forteresses calcaires, refuges et lieux de vie protégés pour les vivants » a guidé la création et l'aménagement du cheminement. Il propose une lecture du site vue sous cet angle et offre dorénavant aux visiteurs une meilleure compréhension de ses atouts et de ses enjeux : « L'idée directrice est de faire découvrir aux promeneurs les espèces végétales et les êtres vivants, animaux et humains, d'autrefois et d'aujourd'hui qui ont trouvé et trouvent encore refuge sur le massif. » explique Anne Simon en charge de la culture et du patrimoine.

LE SENTIER MODE D'EMPLOI

Le géant de Crussol posté à l'entrée du site, au niveau du portail, sera votre guide. Dans la foulée de la première montée, avant le bâtiment d'accueil, des

rochers sculptés décrivent l'histoire et les caractéristiques géologiques du massif. La promenade dure environ 1h30, d'un niveau « facile », et propose un parcours d'1,5 km qui traverse des pelouses, passe par la Villette et se termine à l'accueil. L'itinéraire est balisé et emprunte des chemins existants.

Le visiteur doit découvrir chacune des 7 stations qui forment des étapes et accomplir une petite action pour aider le personnage qui s'y abrite à se protéger. Il est assisté pour cela par le Géant de Crussol, qui délivre des informations clé. Ce géant est, en effet, le détenteur de toute la connaissance accumulée sur le site, le protecteur des vestiges.

Le sentier peut être parcouru en accès libre mais il est également possible de récupérer un plan à l'accueil de Crussol ou à l'Office de tourisme qui permet d'accéder à des indices et de récupérer une surprise à la fin du parcours, un peu à la manière d'une chasse au trésor.

DES SAVOIR-FAIRE LOCAUX

Les élus de Rhône Crussol ont choisi d'associer des entreprises locales afin de réaliser ce projet. Le cabinet ardéchois Cairn interprétation a accompagné le projet. La carrière Cemex de Châteaubourg a fourni les matériaux rocheux, quant aux stations et refuges, elles ont été entièrement conçues chez le ferronnier Saint-Pérolais, Atelier Simon. Le projet évalué à 100 000 euros a été financé à hauteur de 80% par la Région, le Département de l'Ardèche et l'Etat, et à 20% par la Communauté de communes Rhône Crussol.

Site en accès libre toute l'année
Chemin de Beauregard - Saint-Péray

INFOS / CONTACT

Horaires Accueil & boutique

AVRIL & SEPTEMBRE

Du mardi au dimanche
de 13h30 à 18h30

MAI & JUIN

Du mardi au dimanche
de 10h à 13h et de 15h à 18h30

JUILLET & AOÛT

Tous les jours
de 10h à 13h et de 15h30 à 19h

OCTOBRE & VACANCES TOUSSAINT

Samedi et dimanche
de 13h30 à 17h30

04 75 81 00 51
sitedecrussol@rhone-crussol.fr
www.chateaudecrussol.com



△ Ateliers Les Oiseaux de Crussol – La lumière et le feu △

△ Atelier d'initiation à la fouille

LES ATELIERS ENFANTS, apprendre en s'amusant

Que faire en famille ? Deux sites incontournables du territoire Rhône Crussol proposent tout au long de l'année, une offre d'ateliers aux contenus riches et variés. Le nombre d'enfants participants est croissant : scolaires, périscolaires ou familles. La programmation pour la saison à venir est en cours. Pensez à réserver !

Archéo à Soyons

ATELIER D'INITIATION À LA FOUILLE

Armés d'une truelle, d'un pinceau et de seaux, les enfants recherchent des indices permettant de reconstituer la vie passée. Le chantier de fouille préhistorique se déroule dans la grotte de Néron, le chantier gallo-romain sur le site de la Brégoule.

ATELIER PARURE

En utilisant les matières et techniques de l'époque, les enfants fabriquent une parure préhistorique et une fibule gallo-romaine.

SUR LES TRACES DU MAMMOUTH

Les enfants vont découvrir le squelette du célèbre pachyderme de la préhistoire par le biais des collections du musée et le réaliser en miniature.

Ateliers familles à Crussol

À L'ASSAUT

Rythmé par l'apprentissage du maniement de l'épée et de l'arbalète, cet atelier initie les enfants aux techniques de défense du Château de Crussol.

LE CUIR AU MOYEN ÂGE

Après avoir découvert l'histoire du cuir et son utilisation à l'époque médiévale, les enfants fabriquent et personnalisent une bourse ou un bracelet en cuir.

LA LUMIÈRE ET LE FEU

En s'appuyant sur les récits des animaux, les enfants apprennent à identifier les différentes sources de lumière utilisées au Moyen Âge. Ils s'initient à la poterie et modèlent leur propre lampe.

DRÔLES DE P'TITES BÊTES

Elles sont là, sous une pierre, derrière une feuille, sur un mur. Qui sont-elles ? Après une première sensibilisation, munis de pièces en bois, les enfants réalisent leur insecte en 3D.

LES OISEAUX DE CRUSSOL

Et si vous partiez à la découverte des oiseaux qui peuplent le massif de Crussol ? Rejoignez-nous pour confectionner une mangeoire en rotin avec une technique simple issue de la vannerie, artisanat médiéval.

Toutes les inscriptions aux ateliers se font sur réservation, dans la limite des places disponibles et dans le respect des protocoles sanitaires.

INFOS / RÉSERVATIONS

► SITE ARCHÉOLOGIQUE DE SOYONS :
04 75 60 88 86
musee.soyons@rhone-crussol.fr

► CHÂTEAU DE CRUSSOL :
Important, les enfants restent sous la responsabilité de leur(s) parent(s).
www.chateaucrussol.com
04 75 81 00 51
sitedecrussol@rhone-crussol.fr

DES PRESTATIONS ADAPTÉES AUX ÉCOLES ET CENTRES AÉRÉS

Au Château de Crussol, des formules d'animations personnalisées sont proposées aux écoles et centres aérés autour des thèmes Nature et Histoire. Ces ateliers sont adaptés en fonction de la durée, du nombre d'enfants et des projets pédagogiques.

Sur le site de Soyons, des séances d'initiation aux fouilles archéologiques sont organisées pour les scolaires et les centres de loisirs.

N'hésitez pas à vous renseigner auprès de nos équipes. [Voir encadré](#) ►



LUOTHÈQUE Lieu d'Accueil Enfants-Parents

△ Ilhem Chebbi-Khelifi, Stella Bsereni, Sylvie Gaucher Vice-Présidente, Mireille Mettra et l'équipe de la ludothèque

La ludothèque intercommunale gérée par la Communauté de communes Rhône Crussol a ouvert ses portes, en février 2020, dans des locaux spécialement aménagés au sein de la médiathèque de Guilhaerand-Granges. Les contraintes sanitaires entraînant un fonctionnement dégradé depuis le mois de mars, n'ont pas empêché la poursuite du travail d'enrichissement du fonds. En parallèle, les responsables du pôle jeunesse parentalité ont œuvré à la mise en place d'un nouvel accueil du LAEP dans une partie de l'espace de la ludothèque.

La Ludothèque

C'est le 1^{er} septembre que la ludothèque a finalement ouvert son service de prêt de jeu à la population du territoire. Le jeu sur place reste inaccessible en raison des conditions sanitaires.

La ludothécaire accueille et conseille le public parmi les 500 jeux de construction, d'assemblage, de stratégie, de plateau et bien d'autres encore, sans oublier les jouets pour les tout-petits. Depuis la réouverture, une centaine de familles du territoire a déjà emprunté des jeux et jouets à la ludothèque, pour une durée maximum de 3 semaines. Afin de permettre au plus grand nombre de profiter de moments d'échange et de partage, l'emprunt est limité à un jeu par famille.

Située au sein de la Médiathèque de Guilhaerand-Granges, l'accès se fait par l'entrée de cet établissement. Elle est intégrée au réseau Rhône Crussol avec des conditions de fonctionnement similaires, une seule carte donne accès à l'ensemble des médiathèques et à la ludothèque.

Le petit Cabanon - LAEP

Depuis la mi-septembre, le nouvel espace de la ludothèque a permis l'ouverture d'une nouvelle permanence du LAEP - Le petit cabanon à Guilhaerand-Granges. Des professionnels à l'écoute des familles accueillent parents et enfants chaque lundi de 15h à 17h30 dans l'espace d'animation (entrée par la place des Muses - direction CCAS). Ces professionnels sont aussi disponibles lors de permanences, le mercredi matin de 9h à 11h30 à Saint-Péray (rue Antonin Basset).

Ces deux lieux d'échanges sont ouverts aux enfants âgés de moins de 6 ans, accompagnés de leur(s) parent(s) ou d'un adulte responsable. Des temps conviviaux de jeux et de partage favorisent la socialisation de l'enfant, apportent un appui aux adultes dans l'exercice de la parentalité avec la possibilité de dialoguer avec des professionnels et d'autres parents. Les futurs parents en recherche de soutien sont aussi bienvenus.

En 2019, c'est une centaine d'enfants, issus de 70 familles qui ont fréquenté le LAEP à Saint-Péray.



HORAIRES LUOTHÈQUE

Horaires d'ouverture de la ludothèque :

- Mardi 15h-19h
- Mercredi 10h-12h30 et 14h-19h
- Vendredi 16h-19h
- Samedi 10h-12h30

HORAIRES LAEP

- Lundi de 15h à 17h30
à la ludothèque de Guilhaerand-Granges
- Mercredi de 9h à 11h30
à l'Île aux enfants à Saint-Péray



Séance de formation
à la Communauté
de communes
Rhône Crussol



ET SI J'ACCOMPAGNAIS ?

Face à la généralisation de la dématérialisation, de plus en plus d'acteurs sont amenés à multiplier l'accompagnement de publics en difficulté avec le numérique. Agents d'accueil, travailleurs sociaux... tiennent un rôle « d'aidants numériques ».

« Et si j'accompagne ? » est une formation qui leur est destinée pour développer des compétences d'accompagnement au numérique, de découvrir des ressources, des outils... La formation est gratuite (grâce à un financement de l'État et de la banque des territoires dans le cadre d'un appel à projets) et accessible à toute personne pré-inscrite via un formulaire (sur le site www.etsijaccompagnais.fr). À l'initiative du Hub pour l'inclusion numérique en Auvergne Rhône-Alpes (HINAURA), cette formation est proposée sur l'intégralité du territoire régional.

En Rhône Crussol, l'Espace Public Numérique à Alboussière a dispensé cet enseignement au cours de 2 séances qui ont eu lieu fin 2020.

14 participants ont ainsi été accueillis au siège de la Communauté de communes pour démarrer cette formation en 4 étapes :

- ▶ évaluation des compétences numériques en ligne ;
- ▶ atelier présentiel n° 1 : découvrir les enjeux de l'accompagnement du public et de l'inclusion numérique, faire le point sur les usages numériques des publics, savoir orienter son public...
- ▶ des modules à suivre, en ligne, avec 4 thématiques : identité numérique, messagerie électronique, France Connect et démarches administratives en ligne.
- ▶ atelier présentiel n° 2 : passer à l'action et accompagner son public, identifier et/ou découvrir les ressources sur le territoire pour aller plus loin.

▶ **ÇA VOUS INTÉRESSE ?** www.etsijaccompagnais.fr,
www.hinaura.fr,
Contacter l'espace public numérique :
au 04 75 58 29 13 ou par mail à
epnalboussiere@rhone-crussol.fr.



Le présentoir et les sachets
de graines façonnés à partir
de matériaux de récupération

GRAINOOTHÈQUE À LA MÉDIATHÈQUE SAINT-PÉRAY

Depuis quelques semaines, la médiathèque intercommunale de Saint-Péray accueille un nouvel espace dédié à la culture... Cependant, dans les rayonnages, ce ne sont pas des livres qui sont proposés mais des graines, puisqu'il s'agit d'une grainothèque !

Déposer, prendre, échanger des graines : la médiathèque est devenue le lieu privilégié pour la mise en place de ce nouveau service destiné à enrichir les jardins, balcons et terrasses. Basé sur un système collaboratif, le fonctionnement des grainothèques s'adosse à l'implication des habitants. C'est pour favoriser ce lien avec la population que l'association Yapluka, très mobilisée sur ces thématiques du partage, des circuits courts et de la préservation de la biodiversité, a été associée à cette initiative. Ainsi, Catherine Guettard, Marius et Yvette Valli et Jeanne Gasseng se sont bénévolement impliqués dans le projet aux côtés de l'équipe de la médiathèque. Ensemble, ils sont allés « cueillir » des idées dans d'autres expériences semblables et ont adapté le fonctionnement de la grainothèque saint-perollaise.

Tout a été mûrement réfléchi, du recyclage de papier de photocopies pour ensacher les graines, au format et au pliage des sachets, jusqu'à la fabrication « maison » du présentoir de graines à partir de matériaux de récupération façonné grâce au talent de Marius Valli.

À l'issue de la première semaine de fonctionnement : tous les sachets déposés le premier jour par cette petite équipe ont trouvé preneur. Heureusement, d'autres les ont déjà remplacés et la grainothèque n'est jamais vide !

La grainothèque a aussi été imaginée pour stimuler les échanges inter-générationnels et favoriser les retours d'expériences de jardinier experts ou débutants. Les personnes intéressées trouveront facilement des conseils relayés par des ouvrages choisis par les bibliothécaires et mis à disposition à proximité de la boîte aux graines. La médiathèque offre décidément un formidable terrain... de culture !

▶ + D'INFOS : <https://mediatheques.rhone-crussol.fr/>



ENTREPRISES BÉNÉFICIEZ DES AIDES AUXQUELLES VOUS POUVEZ AVOIR DROIT

La Région Auvergne Rhône Alpes a mis en place de nombreuses aides pour vous accompagner dans la vente en ligne, la vente à emporter, l'acquisition de matériel... N'hésitez pas à les consulter sur :

<https://ambitioneco.auvergnhonealpes.fr>

► **D'INFOS** : L'équipe de l'Office de tourisme se tient également à votre écoute pour vous renseigner : tourisme@rhone-crussol.fr

Le service Économie de la Communauté de communes est aussi à votre disposition : evoltolin@rhone-crussol.fr

Thierry Vouac, Vice-Président en charge de l'économie et Didier Dinart



GYMNASE DIDIER DINART

Le Gymnase intercommunal de Charmes-sur-Rhône porte dorénavant le nom de Didier Dinart, champion du monde de Handball, l'un des sportifs français les plus titrés ! Lors de l'inauguration, Didier Dinart, nous a fait l'honneur de sa présence et a rencontré les clubs de Charmes-sur-Rhône et Saint-Georges-les-Bains. Un moment riche en émotion.

OSEZ LE VÉHICULE EN AUTOPARTAGE

Dans la volonté de développer des alternatives à la voiture individuelle, Valence Romans Déplacement a intégré, dans sa stratégie de mobilité, un service de véhicule en libre-service. Le park relais de La Maladière situé à Saint-Péray fait partie du réseau des stations sur lesquelles vous attend une voiture CITIZ. En libre service 24H/24, à louer à l'heure, à la journée ou plus, avec ou sans abonnement, ce moyen d'autopartage est un service de proximité, pratique et astucieux pour les particuliers et peut se révéler être aussi une solution de déplacement pour les entreprises. Inscrivez-vous, réservez et roulez !

► **ÇA VOUS INTÉRESSE ? CITIZ**

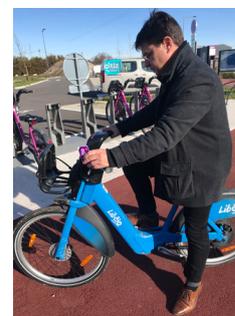
www.alpes-loire.citiz.coop/
04 76 24 57 25 - alpes-loire@citiz.fr

VRD

www.vrd-mobilites.fr/autopartage/



Agnès Quentin-Nodin, et Jany Riffard en charge de la mobilité à la Communauté de communes Rhône Crussol sur le park relais de La Maladière. Ce lieu favorise la connexion vers différents moyens de transports : une station Libélo, une voiture en autopartage et la proximité des stations de bus.



CHALLENGE MOBILITÉ

Le 22 septembre, les services de la Communauté de communes Rhône Crussol ont renouvelé leur participation au challenge mobilité initié par la Région Auvergne-Rhône-Alpes depuis 2011.

Destiné à sensibiliser toutes les entreprises, administrations ou associations, chacun est invité à laisser son véhicule au garage au profit de la marche, du vélo, des transports en commun ou du covoiturage pour effectuer son trajet domicile-travail. Cette année, les 41 participants ont économisé 302 km de trajet aller en voiture individuelle et autant pour le retour. Rhône Crussol termine 5^e au niveau local.

Clément Damiens, éleveur à Champis.

Une pause pour les élèves et les professeurs de la MFR de Mondy



ENTRETIEN DU MASSIF DE CRUSSOL

Les élèves de la MFR de Mondy (section bac pro Gestion des Milieux Naturels et de la Faune), les équipes de Tremplin (association de réinsertion) et les agents de la Communauté de communes se sont relayés sur le massif de Crussol pour de nombreuses actions d'entretien (débroussaillage, élagage...) mais aussi de préservation de la nature : protection des pelouses sèches, ouverture de couloirs de déplacement pour les papillons, aménagement de refuges pour petits mammifères dans les tas de branches fraîchement coupées. Les brebis de l'éleveur Clément Damiens sont aussi venues en renfort durant quelques semaines pour pâturer sur le site.



UN NOUVEAU LIT POUR LE CROS DU BATTOIR

Le Cros du Battoir est un ruisseau qui traverse Alboussière avant de se jeter dans le Duzon au niveau du barrage du plan d'eau. Avant les travaux réalisés au printemps 2020, le ruisseau finissait sa course dans un busage qui bloquait la continuité écologique. Ces aménagements ont permis la création d'un nouveau lit pour le ruisseau, en parallèle de ce conduit, afin de rétablir la libre circulation piscicole et sédimentaire mais aussi d'augmenter la capacité hydraulique.



Plantation d'arbres sur le parking de La Mûre à Cornas



Anne Simon, Vice-Présidente et l'institutrice Marielle Garnier sur l'aire de jeu de Saint-Romain-de-Lerps



DE L'OMBRAGE À VENIR

C'est à Cornas, sur le parking de La Mûre, début décembre qu'une campagne de boisement a eu lieu. Des essences variées (érable, peuplier, frêne, micocoulier) ont été plantées par les équipes de la Communauté de communes. Cette session s'est prolongée à Saint-Romain-de-Lerps. Après une séance de sensibilisation sur l'environnement, les petits élèves des écoles primaires du Val d'Ay et Saint-Joseph encadrés par leurs institutrices ont participé efficacement à la plantation d'arbustes (noisetier, prunelier, cornouiller, baguenaudier) sur l'aire de jeux de la commune. D'ici quelques années, chacun pourra profiter de l'ombre bénéfique de ces arbres qui auront pris de la hauteur.

INFOS pratiques

Horaires susceptibles de changer
du fait de la situation sanitaire

Communauté de communes Rhône Crussol

1279 rue Henri Dunant - 07500 GUILHERAND-GRANGES

Tél. : 04 75 41 99 19 - accueil@rhone-crussol.fr

Horaires > Du lun au ven : 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

Médiathèques Rhône Crussol

www.mediathèques.rhone-crussol.fr

MÉDIATHÈQUE DE GUILHERAND-GRANGES

Centre Hermès, 90 rue Christophe Colomb

Tél. : 04 75 44 03 33 / Fax : 04 75 41 49 11

mediatheque.guilherand-granges@

rhone-crussol.fr

Horaires > mar & jeu : 15h - 19h / mer : 10h - 13h
et 14h - 19h / ven : 13h - 19h / sam : 10h - 13h.

Horaires vacances d'été > mer : 10h - 13h et 15h
- 19h / ven : 15h - 19h / sam : 10h - 13h

LUDOTHÈQUE DE GUILHERAND-GRANGES

90 rue Christophe Colomb

Horaires > mar : 15h - 19h / mer : 10h - 12h30

et 14h - 19h / ven : 16h - 19h / sam : 10h-12h30

MÉDIATHÈQUE JOËLLE RITTER DE SAINT-PÉRAY

47 rue de la République

Tél. : 04 75 40 41 42 - Fax : 04 75 25 99 39

mediatheque.saint-peray@rhone-crussol.fr

Horaires > lun, mar, jeu, ven : 15h30 - 19h

mer : 9h30 - 19h / sam : 9h30 - 12h30

Horaires vacances > mar : 15h30 - 19h

mer : 9h30 - 19h / sam : 9h30 - 12h30

MÉDIATHÈQUE D'ALBOUSSIÈRE - CHAMPIS

Tél. : 04 75 58 25 55

mediatheque.alboussiere@rhone-crussol.fr

Horaires > lun : 16h - 18h30 / mer : 9h30 - 12h

et 15h - 17h / ven : 16h - 18h / sam : 10h - 12h et

16h - 18h

MÉDIATHÈQUE DE BOFFRES

Tél. : 04 75 58 20 04

Horaires > mer : 14h30 - 16h30 / sam : 10h - 12h

Fermeture le mercredi pendant les vacances

MÉDIATHÈQUE DE CHARMES-SUR-RHÔNE

Tél. : 04 75 60 91 47

Horaires > lun : 16h30 - 17h30 / mar : 15h30 - 19h /

mer : 9h30 - 11h30 et 15h30 - 17h /

jeu : 16h30 - 18h / sam : 10h - 12h

MÉDIATHÈQUE DE CORNAS

lireacornas@gmail.com

Horaires > mer : 15h - 17h / ven : 17h30 - 18h30

sam : 10h - 12h

MÉDIATHÈQUE DE GILHOC-SUR-ORMÈZE

Tél. : 04 75 06 29 37

Horaires > Ven : 16h30 - 19h / Sam 9h30 - 11h

MÉDIATHÈQUE DE SAINT-GEORGES-LES-BAINS

Tél. : 04 75 60 42 57

Horaires > lun, mar & jeu : 16h30 - 18h30

mer : 9h - 12h / sam : 11h - 12h

Horaires vacances > Fermeture : mar, mer et sam

MÉDIATHÈQUE DE SAINT-ROMAIN-DE-LERPS

Tél. : 04 75 58 54 85

Horaires > mar : 16h - 18h / sam : 10h - 12h

MÉDIATHÈQUE DE SAINT-SYLVESTRE

Tél. : 04 75 58 35 23 / Fermée au public,

ouverture pour les scolaires uniquement.

MÉDIATHÈQUE DE SOYONS

65 rue Vincent d'Indy / Tél. : 04 75 60 81 23

bibliotheque@soyons.fr

Horaires > lun & ven : 16h - 18h30

mar : 16h30 - 18h / mer : 10h - 12h et 15h - 18h30

MÉDIATHÈQUE DE TOULAUD

Tél. : 04 75 06 29 37

Horaires > lun : 16h30 - 18h / mar & ven : 16h30 - 19h

mer : 9h30 - 11h et 16h - 18h / sam : 10h - 12h

Horaires vacances > Fermeture : lun & mer

Piscines

Port du bonnet obligatoire

PISCINE DE GUILHERAND-GRANGES

Quai du Rhône - Tél. : 04 75 44 73 68

Horaires > lun et ven : 11h30 - 13h30 et 16h30 - 19h

mer : 11h30 - 13h30 et 16h - 20h / jeu : 11h30 - 13h30

sam : 10h30 - 14h / dim : 9h - 12h.

Horaires été > du lun au ven 12h - 19h

sam & dim : 10h30 - 18h

Horaires vacances toussaint > du lun au ven 12h -

19h / sam : 9h30 - 13h / dim : 9h - 12h

PISCINE DE SAINT-PÉRAY

Rue Baptiste Marquet - Tél. : 04 75 40 30 90

Horaires > Piscine ouverte uniquement l'été : du

lun au sam : 12h - 19h / dim : 11h30 - 19h

Réseaux Assistants Maternels

RAM LES LUCIOLES DE CRUSSOL

251 rue Anatole France - Guilherand-Granges

07 61 51 02 50 - ramleslucioles@rhone-crussol.fr

RAM LES OURSONS

Rue du Prieuré - Saint-Péray

04 75 55 17 54 - ramlesoursons@rhone-crussol.fr

RAM ITINÉRANT

06 65 51 24 86 - ramitinerant@rhone-crussol.fr

Déchetteries

Les habitants des communes de Rhône Crussol

ont accès aux déchetteries suivantes :

DÉCHETTERIE DE GUILHERAND-GRANGES

303 chemin des Mulets

07500 Guilherand-Granges Tél. : 04 75 81 12 25

Horaires > du lun au ven : 8h30 - 12h et 14h - 18h

sam : 8h30 - 18h

DÉCHETTERIE D'ALBOUSSIÈRE

RD 219 - Direction Saint-Sylvestre - 07440 Albous-

sière

Horaires > lun et sam : 9h - 12h

mer : 13h30 - 17h30

DÉCHETTERIE DE TOULAUD

La déchetterie de la ZA les Uffernets

Horaires > mar, jeu et sam : 8h - 12h

DÉCHETTERIE DE CHARMES-SUR-RHÔNE

ZI Champs-Trentenier

07800 Charmes-sur-Rhône

Horaires > Du lun au ven : 13h30 - 17h30

(fermé jeudi) / Sam : 8h30 - 12h et 13h30 - 17h30

Site archéologique de Soyons

Grottes : RD86, sortie sud de Soyons

Musée : 28 rue de l'Eglise - 07130 Soyons

Tél. : 04 75 60 88 86 - nmusee.soyons@rhone-crussol.fr

Horaires > 1^{er} avril au 31 octobre :

du mer au dim : 14h - 18h

Juillet et août : tous les jours de 10h30 à 18h30.

Départ des visites guidées des grottes : toutes

les 30 min. jusqu'à 1h avant la fermeture.

Tarifs > Musée : 4 € (Réduit : 3 €) Grottes +

musée : 8 € (Réduit : 6 €)

Gratuit pour les - de 5 ans Initiation fouille : 4 €

Château de Crussol

Tél. : 04 75 81 00 51 - sitedecrussol@rhone-crussol.fr

www.chateaudecrussol.com

Horaires > Avril : du mar au dim : 13h30 à 18h30 Mai

/ Juin : du mar au dim : 10h - 13h et 15h - 18h30

Juillet / Août : 7 jrs/7 : 10h - 13h et 15h30 - 19h

Sept : du mar au dim : 13h30 - 18h30

Octobre / Novembre : Les week-ends de 13h30 à

17h30

Office de tourisme communautaire

OT SAINT-PÉRAY, 1 RUE DE LA RÉPUBLIQUE

04 75 40 46 75

tourisme@rhone-crussol.fr

Horaires > Janv, Fév, Oct, Nov et Déc :

du mar au ven : 9h30 - 12h30 et 14h - 18h

Mars, Avril, Mai, Juin et Sept :

du mar au sam : 9h30 - 12h30 et 11h - 18h30

Juillet, août : du mar au sam : 9h30 - 12h30

et 14h - 18h30

OT ALBOUSSIÈRE, PLACE DE LA FONTAINE

04 75 58 20 08

Horaires > Du 28 avril au 30 mai :

du mar au sam : 9h - 12h30 et 14h - 17h30

Du 4 juillet au 22 août :

du mar au sam : 9h - 12h30 et 14h - 17h30

Dim : 9h - 12h30

Toute l'année POINT D'INFORMATION TOURISME au

Centre de Services/EPN

Espace public numérique Alboussière

epnalboussiere@rhone-crussol.fr

epn.alboussiere.inforoutes.fr

Maison de services au public

msap@rhone-crussol.fr

facebook.com/msapalboussiere

Centre de services

centredeservices@rhone-crussol.fr

www.lecentredeservices.fr

20 rue des écoliers - 07440 Alboussière

Tél. : 04 75 58 29 13

Horaires > Lun, mar, jeu, ven : 9h30 - 12h30

et 13h30 - 17h / Mer et sam : 9h30 - 12h30

Horaires d'été > Mêmes horaires

SAUF fermeture le samedi

L'ESSENTIEL
EST
ici

LA PLATEFORME E-COMMERCE
RHÔNE CRUSSOL

lessentielestici.com
je consomme local,
je soutiens l'économie locale

INFOS pratiques

Communauté de communes Rhône Crussol

1279 rue Henri Dunant - 07500 GUILHERAND-GRANGES

Tél. : 04 75 41 99 19 - accueil@rhone-crussol.fr

Horaires > Du lun au ven : 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

Médiathèques Rhône Crussol

07800 Charmes-sur-Rhône

www.mediatheques.rhone-crussol.fr

MÉDIATHÈQUE DE GUILHERAND-GRANGES

Centre Hermès, 90 rue Christophe Colomb

Tél. : 04 75 44 03 33 / Fax : 04 75 41 49 11

mediatheque.guilherand-granges@rhone-crussol.fr

rhone-crussol.fr

LU DOT HÈQUE DE GUILHERAND-GRANGES

MÉDIATHÈQUE JOËLLE RITTER DE SAINT-PÉRAY

47 rue de la République - Tél. : 04 75 40 41 42 -

Fax : 04 75 25 99 39

mediatheque.saint-peray@rhone-crussol.fr

MÉDIATHÈQUE D'ALBOUSSIÈRE - CHAMPIS

Tél. : 04 75 58 25 55

mediatheque.alboussiere@rhone-crussol.fr

MÉDIATHÈQUE DE BOFFRES

Tél. : 04 75 58 20 04

MÉDIATHÈQUE DE CHARMES-SUR-RHÔNE

Tél. : 04 75 60 91 47

MÉDIATHÈQUE DE CORNAS

lireacornas@gmail.com

MÉDIATHÈQUE DE GILHOC-SUR-ORMÈZE

Tél. : 04 75 06 29 37

MÉDIATHÈQUE DE SAINT-GEORGES-LES-BAINS

Tél. : 04 75 60 42 57

MÉDIATHÈQUE DE SAINT-ROMAIN-DE-LERPS

Tél. : 04 75 58 54 85

MÉDIATHÈQUE DE SAINT-SYLVESTRE

Tél. : 04 75 58 35 23 / Fermée au public, ouverture pour les scolaires uniquement.

MÉDIATHÈQUE DE SOYONS

65 rue Vincent d'Indy / Tél. : 04 75 60 81 23

bibliotheque@soyons.fr

MÉDIATHÈQUE DE TOULAUD

Tél. : 04 75 06 29 37

Piscines

Port du bonnet obligatoire

PISCINE DE GUILHERAND-GRANGES

Quai du Rhône - Tél. : 04 75 44 73 68

PISCINE DE SAINT-PÉRAY

Rue Baptiste Marcet - Tél. : 04 75 40 30 90

Horaires > Piscine ouverte uniquement l'été

DÉCHETTERIE DE CHARMES-SUR-RHÔNE

ZI Champs-Trentenier

Site archéologique de Soyons

Grottes : RD86, sortie sud de Soyons

Musée : 28 rue de l'Église - 07130 Soyons

Tél. : 04 75 60 88 86

musee.soyons@rhone-crussol.fr

Tarifs > Musée : 4 € (Réduit : 3 €) Grottes +

musée : 8 € (Réduit : 6 €)

Gratuit pour les - de 5 ans Initiation fouille : 4 €

Château de Crussol

Tél. : 04 75 81 00 51

sitedecrussol@rhone-crussol.fr

www.chateaudecrussol.com

Ouverture de l'accueil/Boutique

Office de tourisme communautaire

OT SAINT-PÉRAY, 1 RUE DE LA RÉPUBLIQUE

04 75 40 46 75

tourisme@rhone-crussol.fr

Horaires > Janv, Fév, Oct, Nov et Déc :

du mar au ven : 9h30 - 12h30 et 14h - 18h

Mars, Avril, Mai, Juin et Sept :

du mar au sam : 9h30 - 12h30 et 11h - 18h30

Juillet, août : du mar au sam : 9h30 - 12h30

et 14h - 18h30

OT ALBOUSSIÈRE, PLACE DE LA FONTAINE

04 75 58 20 08

Horaires > Du 28 avril au 30 mai :

du mar au sam : 9h - 12h30 et 14h - 17h30

Du 4 juillet au 22 août :

du mar au sam : 9h - 12h30 et 14h - 17h30

Dim : 9h - 12h30

Toute l'année POINT D'INFORMATION TOURISME

au Centre de Services/EPN

Espace public numérique Alboussière

epnalboussiere@rhone-crussol.fr

epn.alboussiere.inforoutes.fr

Maison de services au public

msap@rhone-crussol.fr

facebook.com/msapalboussiere

Centre de services

centredeservices@rhone-crussol.fr

www.lecentredeservices.fr

20 rue des écoliers - 07440 Alboussière

Tél. : 04 75 58 29 13

Horaires > Lun, mar, jeu, ven : 9h30 - 12h30

et 13h30 - 17h / Mer et sam : 9h30 - 12h30

Horaires d'été > Mêmes horaires

SAUF fermeture le samedi